



digital.union@sonapresse.com

L'Actu du web

par Innocent M'BADOUA

**ACCUSÉ DE "VIOL" : LE
MINISTRE DARMANIN AU
TRIBUNAL DE PARIS**

Photo: DR

Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin est arrivé, hier en début d'après-midi, au tribunal judiciaire de Paris pour être confronté devant la juge d'instruction à Sophie Patterson-Spatz, la femme qui l'accuse de "viol", harcèlement sexuel et abus de confiance, ont constaté des journalistes de l'AFP. L'enquête sur ces faits datant de 2009 est entre les mains d'une juge d'instruction, à la suite d'une longue bataille procédurale.

**BUZZ EN FRANCE : LE
RAPPEUR DOC GYNÉCO EN
GARDE À VUE**

Photo: DR

La garde à vue du rappeur Doc Gynéco, 46 ans, soupçonné de violences sur sa femme, a été prolongée ce jeudi. Bruno Beausir, de son vrai nom, a été interpellé mercredi dernier, en fin d'après-midi et placé en garde à vue pour "violences volontaires par conjoint", a indiqué le parquet de Paris. "Tant que le Doc n'a pas vu un juge, il est présumé innocent et le tribunal médiatique n'a pas à se substituer au tribunal saisi de l'affaire", déclare son avocat, Jonathan Khalifa.

**ARRÊTÉS POUR AVOIR PROSTITUÉ
DES ADOLESCENTES**

Photo: DR

Les policiers de la Direction territoriale de la police judiciaire de Toulouse ont interpellé deux personnes, un homme et une femme, qui faisaient miroiter d'importantes sommes d'argent à leurs victimes en échange de services d'escort-girls dans des appartements de Toulouse. Ils prostituaient les adolescentes du quartier, sur les réseaux sociaux comme Snapchat, pour faire de l'argent facile. Ils ont été déférés devant le parquet de Toulouse pour proxénétisme aggravé sur deux mineures ayant fugué de leur foyer.

LE BUZZ DE LA SEMAINE**Ces petites infos presque passées sous silence**

Photo: F.M. MOMBO/L'Union

Plusieurs étudiants vont devoir revenir dans cette enceinte.Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

HORMIS la présence du coronavirus au Gabon, la toile a été cette semaine un peu tranquille. Bien loin de l'agitation habituelle des réseaux sociaux. Pourtant, quand on farfouille un tantinet, deux ou trois sujets ont suscité quelques réactions. * Gabonreview a indiqué, le 8 mars passé, que des étudiants inscrits dans les grandes écoles sont obligés

de retourner à l'UOB. Simple-ment parce que l'État n'est pas ou plus en mesure de payer leur scolarité. "Actuellement, il ne fait pas bon d'être inscrit dans une grande école aux frais de l'État. Beaucoup d'étudiants orientés dans ces établissements ont eu la désagréable surprise d'apprendre qu'ils vont poursuivre leurs études à l'Université Omar-Bongo (UOB). La raison? L'État n'a pas ou plus les moyens de payer la scolarité. Les étudiants ont reçu l'information du ministère de l'Enseignement supérieur, le

2 mars", peut-on lire sur le site. * **Kelly Ondo-Obiang** et ses complices, auteurs présumés du coup d'État manqué de janvier 2019, ont été renvoyés devant la Cour spéciale militaire. L'information donnée par le journal La Cigale enchantée, qui s'appuie sur une décision rendue en février passé, a été reprise par GMT, 7joursinfo ou encore Gabonreview. "Les chefs d'accusation qui pèsent contre le lieutenant Kelly Ondo-Obiang, l'adjudant Estimé Bidima-Manongo et l'adjudant Dimitri Nze-Minko, les trois

éléments de la Garde républicaine (GR) auteurs présumés du coup d'État manqué du 7 janvier 2019, ont été jugés suffisantes", souligne justement le dernier cité. D'où ce renvoi devant la Cour spéciale militaire. * La nomination, au début du mois de mars, de l'ancien sénateur du PDG du Komo-Mondah Emmanuel Nze-Bekale au sein de la Cour constitutionnelle n'a pas vraiment étonné. C'est "un fidèle du régime parmi les plus fidèles", s'est contenté de souligner info241.

Humeurs**SYMPATHIE POUR SIMA-MBOULA, FLOT D'INJURES POUR LE GÉNÉRAL DES MAPANES**Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

UN post de Sima-Mboula sur Facebook et la vidéo de l'arrestation devenue virale toujours sur Facebook ont suscité des sentiments opposés. "Depuis 1980, j'avais 16 ans à cette époque, je vis grâce à mes tam-tam. J'ai construit entre-temps, j'ai épousé une femme, j'ai même des enfants. Toujours grâce à mes tam-tams. S'il est bien vrai que je ne vivais pas comme un riche, ou encore moins comme un artiste digne de ce nom, du haut de ma carrière", écrit International Sima-Mboula sur la page Facebook.

Et le maître de la danse Elone d'émettre ce constat amer dans un pays où personne n'est venu en aide aux artistes: "Le problème est que depuis un an, depuis le mois de mars 2020, je vois peu à peu mon petit niveau de vie se détériorer. Je vois la misère frapper peu à peu à ma porte. Parce que je n'ai plus d'activité. Parce que je ne peux plus jouir de mon art qui est aussi mon métier. Et parce que je n'ai aucune mesure d'accompagnement pour me permettre de survivre". D'une célébrité à l'autre, le Général des Mapanes, de son vrai nom Gaël Koumba, lance plutôt des supplications à l'endroit du pouvoir. Dans la vidéo qui



Photo: DR

montre son arrestation à son domicile pour la prison centrale, le Général des Mapanes ne comprend pas qu'après avoir soutenu le régime, il se retrouve incarcéré. Les internautes ricanent: "Faut-il pour avoir soutenu le régime,

violer les lois de la République?". Si Sima-Mboula reçoit de la sympathie, le Général des Mapanes est couvert d'un flot d'injures et déjà condamné par "le tribunal des réseaux sociaux".